Introduction

Souesme Jean-Claude

Pour citer cet article
Souesme Jean-Claude, « Introduction », *Cycnos*, vol. 8. (Apparences textuelles et réalité linguistique), 2008, mis en ligne en juillet 2008.
http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/389

Lien vers la notice http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/389
Lien du document http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/389.pdf

Cycnos, études anglophones
revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice
ISSN 1765-3118 ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

EPI-REVEL
Revues électroniques de l'Université Côte d'Azur

Introduction

Jean-Claude Souesme

L'approche littéraire d'un texte n'étant jamais bien éloignée de préoccupations proprement linguistiques, l'idée est venue au comité de notre revue d'envisager de réaliser un numéro à tendance linguistique. Certes cela tenait de la gageure, certains linguistes n'osant empiéter sur le terrain des littéraires et vice-versa. Il nous a semblé intéressant au contraire de montrer qu'entre autres choses, la linguistique pouvait contribuer efficacement à l'analyse littéraire d'un texte et de façon générale à une meilleure compréhension d'un document quel qu'il soit; le titre retenu *Apparences textuelles et réalité linguistique* reflète d'ailleurs ce souci d'établir une passerelle entre ces deux domaines connexes que sont littérature et linguistique. Or, avant d'amener le lecteur d'une revue au contenu essentiellement littéraire ou civilisationnel jusqu'ici vers des considérations spécifiquement linguistiques, il a paru souhaitable d'avancer progressivement en montrant l'apport possible de la linguistique dans l'appréhension d'un document littéraire.

Tony Lattes, de l'Université Paul Valéry de Montpellier, accompagne justement son étude littéraire de *The Murders in the Rue Morgue* d'une analyse linguistique savamment dosée : la binarité rencontrée par exemple lors des modalités assertives, emphatiques ou non, trouve un écho dans l'organisation de couples dans le récit, et réciproquement. Cette binarité, sensible à tous moments de l'organisation du récit mais aussi du discours du personnage de Dupin, se retrouve également au niveau lexical, la négation facilitant le jeu sur les notions. Ainsi, Tony Lattes démontre l'unité profonde de l'œuvre, la mise à jour d'une binarité omniprésente obligeant le lecteur à aller au-delà de l'apparence textuelle.

C'est ce même effort que Ruth Huart, de l'Université de Villetaneuse, nous convie à faire afin de découvrir la réalité linguistique que cache l'emploi des italiques dans *Alice in Wonderland*, et à travers eux l'accentuation des mots. Or, il convient de préciser d'emblée qu'en l'absence d'ambiguïté potentielle, l'accent de contraste n'est pas marqué dans le texte, l'accentuation découlant de la structure. L'emploi de l'italique chez Lewis Carroll résulte donc d'un choix délibéré et impose une lecture particulière. Si une connaissance de la grammaire de l'oral est certes nécessaire pour décoder correctement le message, l'auteur de l'article montre que l'interprétation des italiques, dont certains surprennent, voire déroutent le lecteur comme le traducteur, doit s'appuyer sur des connaissances proprement linguistiques. Ainsi le concept de désaccentuation d'un terme, que R. Huart a déjà développé dans des articles antérieurs, permet de comprendre la présence de certains italiques, tandis que d'autres ne peuvent s'expliquer sans faire intervenir ce que A. Culioli appelle le complémentaire linguistique d'une notion : une notion est en quelque sorte un concept, considéré en dehors de toute référence à toute occurrence particulière, et constitué par un ensemble de propriétés définitoires d'ordre physico-culturel. A toute notion p -dont l'ensemble des occurrences qualitativement identiques constitue l'intérieur du domaine notionnel-, se trouve associé son complémentaire linguistique p' : sont alors prises en compte des occurrences où l'on n'a pas vraiment toutes les propriétés de la notion en raison d'une altérité quelconque (on obtient ainsi une zone frontière), ainsi que des occurrences ne présentant aucune des propriétés de la notion considérée mais entrant dans une relation paradigmatique avec la valeur p : on parlera alors de l'extérieur du domaine notionnel.

Ainsi, R. Huart démontre de manière convaincante que l'accentuation d'un mot, qu'il soit à contenu ou qu'il soit marqueur grammatical, est éminemment porteuse de sens et révélatrice d'un jeu sur les valeurs p et p' d'un domaine notionnel; si ce jeu peut se trouver logiquement imposé par le contexte d'occurrence, on n'oubliera pas qu'il est à d'autres instants imposé par Lewis Carroll à des fins personnelles, afin d'attirer notre attention sur le fait que nous ne sommes pas avec *Alice in Wonderland* dans un monde ordinaire.

Philippe Thoiron et Pierre Arnaud, de l'Université de Lyon II, se sont intéressés également à la réalité linguistique d'un texte, réalité qui là encore s'oppose d'une certaine manière aux apparences : ils posent en effet le problème de la perception par le lecteur de la richesse lexicale d'un texte, et il ressort de leur expérience que les étudiants dans leur grande majorité restent peu sensibles, voire insensibles à la variété, à l'étendue des vocables d'un texte, ainsi qu'à leur rareté, un texte appauvri présentant pour eux les mêmes apparences que le texte originel.
Si d'autres chercheurs en linguistique essaient de mettre à jour à l'aide d'une théorie qui leur est familière le système de fonctionnement d'une langue avec toutes ses complexités, Michel Juillard, de l'Université de Nice, s'appuie pour sa part sur un logiciel informatique pour dévoiler quelle est la réalité objective linguistique qui se cache derrière tout acte de langage. A l'aide de l'analyse arborée qui prend une place toute particulière dans le cadre d'une linguistique quantitative, il nous permet de visualiser directement les affinités entre différents marqueurs; sont soumises à ce test diverses catégories grammaticales de surface comme les pronoms personnels, les auxiliaires, les modalités et les adjectifs. Ces données, qui viennent corroborer les acquis fondamentaux de la linguistique du discours, présentent alors l'intérêt d'être dénuées de toute subjectivité de la part du chercheur.
Jean-Louis Vidalenc, de l'Université de Pau, invite justement le lecteur, à partir d'énoncés relevés dans des textes scientifiques, à réfléchir sur la dichotomie objectif/subjectif, commode au demeurant lors de nos explications grammaticales. Il met en garde contre les dangers d'une utilisation abusive d'une telle distinction, et propose d'aller à chaque fois étudier quelle est la réalité linguistique qui peut se cacher sous l'emploi de tel ou tel marqueur considéré d'ordinaire comme empreint de subjectivité. Il illustre son propos à l'aide de la distinction entre le modal *must* et *have to* donné généralement comme son équivalent non modal. Il pose ensuite le problème de la subjectivité dans *will* avant d'aborder le cas du déterminant *the* qui peut lui aussi se trouvé coloré d'une certaine affectivité.
De la différence entre *must* et *have to* abordée dans le précédent article, nous passons à un second problème d'équivalence ou plutôt de fausse équivalence avec un modal puisque l'article suivant porte sur les subtilités d'emploi de *be able to* par rapport à *can.* Deux enseignants de la Faculté de Nice, Graham Dallas et Jean-Claude Souesme, ont en effet pensé judicieux de mettre en commun leurs compétences afin de dépasser les simples apparences textuelles dont font état les grammaires descriptives, ou bien encore l'intuition immédiate de tout locuteur anglophone. Cet article est donc le fruit d'une collaboration étroite qui leur a permis, une fois éliminés les contextes où *can* et *be able to* ne peuvent entrer en concurrence, de cerner davantage les conditions d'emploi de l'une et l'autre de ces formes : si *can* est la marque de l'aptitude du sujet, l'emploi de *be able to* est pour eux lié à l'exercice de cette aptitude lorsqu'il y a visée préalable de la validation du procès. Leurs propositions s'harmonisent donc avec la distinction habituelle entre les modaux et leurs dits équivalents où *to* est la marque d'une visée.
Dans son article sur *can*, J.- C. Souesme se propose de montrer comment le concept du non-impossible, qui constitue selon lui la valeur fondamentale du modal *can*, se manifeste selon le contexte d'occurrences. L'auteur de l'article est ainsi conduit à présenter une répartition différente des valeurs de ce modal : le concept de non-impossible lui permet par exemple de proposer des interprétations autres que purement radicales, de donner au *can* dit de permission une valeur distincte de celle de *may* ou de *must* , mais aussi de présenter *can* en contexte épistémique à la suite d'un *may* ou *must* , s'opposant ainsi à bien des linguistes qui refusent à *can* le label épistémique.
Comme chacun pourra le constater, nous avons reçu des contributions de qualité de collègues de l'extérieur qui ont bien voulu se joindre à nous pour la réalisation de ce numéro de Cycnos. Qu'ils en soient une fois encore vivement remerciés.

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui nous ont aidé à la réalisation matérielle de ces pages, à nos collègues Michel Fuchs et Michel Juillard pour leurs conseils concernant la mise en page, à notre collègue du laboratoire d'informatique Jacques Hammerschmitt pour sa précieuse collaboration lors du tirage laser, à nos collègues des services techniques MM. Charlet et Aguanno qui ont assuré la couverture et le tirage de ce numéro.